

SÉANCE DU 19 JUIN 2018 – 20 H 30
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme JONCOUR Martine, (pouvoir à M. LE GUELLEC Yves), de M. DUCHESNE Laurent et Mme BUHANNIC Hélène.

Arrivée à 21h de Mme Catherine SIMON (pouvoir à M. LE SAUX Hervé durant son absence)

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

Ajout à l'ordre du jour :

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

☞ EXTENSION ATELIER COMMUNAL ET LOCAL STOCKAGE SALLE DE SPORTS :

Les élus ont validé la proposition d'étude d'extension de l'atelier communal et de l'agrandissement du local de réserve de la salle de sports par un architecte spécialisé.

☞ RUE DU PRESBYTERE :

Un revêtement bicouche sera posé sur la garenne actuelle.

☞ SECURISATION DE LA SORTIE SUD DU SUPER U :

Le Conseil valide la pose d'un coussin berlinois pour ralentir la vitesse de sortie vers le rond-point.

☞ ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE ANDRE FOY :

Le Conseil a attribué le marché de travaux de l'aménagement de la rue André Foy, à savoir :

- lot voirie-réseaux : S.A. LE ROUX – Landudec : 555.263 € H.T.

- lot aménagements paysagers : S.A. JO SIMON – Ploudaniel : 89.695 € H.T.

Le démarrage des travaux est envisagé début septembre.

Les demandes de subvention sont en cours.

☞ RESIDENCE DU VIEUX PUIITS :

L'ensemble des voies, espaces verts et équipements seront intégrés dans la voirie communale une fois les travaux entièrement réalisés.

Le règlement du permis d'aménager a été revu et assoupli.

Les élus valident le devis d'abattage des cyprès en partie sud pour un montant de 3.000 € T.T.C.. Un talus sera réalisé à leur emplacement actuel.

Une étude est en cours pour la gestion des eaux pluviales par le cabinet de géomètre ROUX-JANKOWSKI.

➤ PROPRIÉTÉ COSMAO :

Un relevé topographique sera réalisé afin d'engager une étude sur l'opportunité d'une éventuelle acquisition totale ou partielle.

➤ REALISATION D'UN CREDIT DE TRESORERIE :

Monsieur Ronan BERNARD, Adjoint au Maire en charge des affaires financières, informe le Conseil Municipal de la nécessité de renforcer ponctuellement la trésorerie communale dans l'attente de futures rentrées et notamment la vente de terrains.

Le Conseil Municipal accepte la mise en place d'un contrat de renforcement de la trésorerie, de préférence par l'augmentation de la ligne de trésorerie actuelle, et charge le Maire de négocier la solution à mettre en œuvre au mieux des intérêts de la Commune.

➤ HAMEAU DE GUERVEUR : ACQUISITION AIRE DE JEUX :

Madame Marie-Thérèse BOURDON, Adjointe au Maire en charge des domaines liés à l'enfance – jeunesse, rend compte à l'assemblée des résultats de la consultation d'entreprises réalisée pour l'acquisition d'une aire de jeux pour le Lotissement de Guerveur. Elle propose de retenir l'offre la mieux-disante, à savoir : Société QUALI-CITE de Péaule pour un montant de 6.826.80 € T.T.C. Le Conseil approuve ce choix.

Cet ensemble ludique sera complété par une aire de pétanque.

➤ ADHESION AU SERVICE DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES DU CDG29 :

Afin d'appliquer la réglementation européenne concernant la protection des données, le Conseil valide la désignation du Centre de Gestion du Finistère comme Délégué à la Protection des Données et l'adhésion au service proposé. Coût annuel : 1.550 €.

➤ PARTICIPATION A L'EXPERIMENTATION DE LA MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE :

Le Conseil décide d'adhérer à la procédure de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion du Finistère pour les litiges concernant le personnel communal, pendant toute la durée de l'expérimentation (jusque 2020).

➤ MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCHPB :

Le Conseil a validé le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes à tout syndicat mixte.

➤ Informations diverses :

- Le véhicule électrique a été livré le jeudi 24 mai (ajout de l'attache remorque, intérieur protection bois). En attente du logo (commandé).
- Installation classée : GAEC du Goyen, arrêté préfectoral tenant compte des observations du Conseil concernant le périmètre de protection
- 101ème congrès des Maires du 20 au 22 novembre à Paris